

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (184), intitulé: "Loi pourvoyant au paiement de gratifications de service de guerre et à l'octroi de crédits de réadaptation aux membres des forces de Sa Majesté pour le service accompli pendant la présente guerre", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ledit bill est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (185), intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu les première, deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 6226, approuvé le 7 août 1944: Modifiant les Règlements de mobilisation du Service national sélectif, 1944.

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 4666, approuvé le 3 juillet 1944: Autorisant le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures de dénoncer l'accord international conclu relativement aux expositions internationales, signé à Paris le 22 novembre 1928.

Copie de l'acte final de la Conférence monétaire et financière des Nations Unies, tenue à Bretton Woods, New-Hampshire, Etats-Unis, du 1er au 22 juillet 1944, qui comprend les documents suivants:

1. Résolutions, déclarations et recommandations adoptées au cours de la Conférence.

2. Clauses de l'accord au sujet du Fonds monétaire international, qui forment l'Annexe A.

3. Clauses de l'accord au sujet d'une Banque internationale de reconstruction et d'expansion, qui forment l'Annexe B.

4. Précis de l'Accord adopté par la Conférence, qui forme l'Annexe C.

Copie des notes échangées entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique enregistrant un accord conclu au sujet de la découverte et de l'exploitation des terrains pétrolifères dans le Nord-Ouest du Canada. (Signé à Ottawa, le 7 juin 1944). Recueil des traités, 1944, No 16. (Versions anglaise et française).

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du deuxième et dernier rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes constitué afin de faire une revue des problèmes particuliers provenant de la situation du siège du gouvernement fédéral dans la cité d'Ottawa, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Comme il est une heure, l'honorable Président quitte le fauteuil pour le reprendre à trois heures.